

DÉLIBÉRATION du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 21 NOVEMBRE 2014

Délibération n° 106-2014

Le conseil d'administration approuve le règlement sur l'introduction et la consommation d'alcool qui abroge et remplace le précédent règlement datant du 17 décembre 2004.

Ce nouveau règlement inclut en annexes des règles pratiques, un protocole de gestion d'un état suspecté d'alcoolisation, un modèle de constat, ainsi qu'un guide à l'intention de l'encadrement.

Le conseil d'administration étend le champ d'application du protocole de gestion d'un état suspecté d'alcoolisation. Il sera applicable dans tous les cas où un agent se met en danger ou met en danger les tiers.

Membres en exercice : 25 membres

Votes : 15

Pour :	15
Contre :	0
Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président
Le Président,
Jean
PEETERS
Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : Présentation du dossier

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 27 novembre 2014

Document mis en ligne le : 27 novembre 2014